

Décret

Générale

colonial

Décret n° 07-341-1925 Budget de la Côte française des Somalis (exercice 1923 .)

n° 07-341-1925

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
19 mars 1925

Numéro JO
n° 341 du 30/04/1925

Date du numéro
30 avril 1925

VISAS

Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies

Vu le décret du 27 avril 1923 portant approbation du budget local de la Côte française des Somalis pour l'exercice

Vu l'arrêté, en conseil d'administration, du Gouverneur de la Côte française des Somalis en date du 13 décembre 1923

Sur le rapport du Ministre des colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est approuvé l'arrêté du Gouverneur de la Côte française des Somalis, en date du 13 décembre 1923. portant ouverture au budget local de la colonie de crédits supplémentaires s'élevant à 105.000 francs et se répartissant ainsi qu'il suit : Chap. VII.

— Services financiers. — Matériel... 5.000 fr. Chap. XIII — Dépenses diverses. — Matériel... 100.000 fr. TOTAL..... 105.000 fr.

Art. 2

— Le Ministre des colonies est chargé de l'exécution du présent décret.

GASTON DOUMERGUE. Par le Président de la République : **Le Ministre des colonies, DALADIER.**